



## **RD9b-Aménagement de l'avenue Jean Moulin avec création d'une voie verte entre la RD9 et la RD543**

### **Commune de Cabriès**

Par délibération en date 24 juin 2022, le Département des bouches du Rhône a décidé de lancer une concertation publique relative à l'aménagement de la RD9b - avenue Jean Moulin avec création d'une voie verte entre la RD9 et la RD543, à Calas.

La concertation, prévue par les dispositions du Code de l'Environnement se déroulera sur la commune de Cabriès.

Cette phase de la concertation publique porte sur la présentation de la phase Avant-projet.

Elle se déroulera du **lundi 28 novembre au vendredi 9 décembre 2022** sur la commune de Cabriès.

Le public sera accueilli dans les locaux du centre technique municipal, les jours ouvrés **de 8h 30 à 12h00 et de 13 h 30 à 17h** à l'adresse suivante :

**Centre Technique Municipal  
3256, route de Violési  
13480 CABRIES**

Les techniciens de la Direction des Routes et des Ports du Département, représentant le maître d'ouvrage, assureront trois permanences sur place, pour répondre aux questions du public, les après-midi des jours suivants:

- mercredi 30 novembre
- mercredi 7 décembre
- vendredi 9 décembre

La concertation sera menée à la fois dans les locaux du Centre Technique Municipal mais aussi de façon dématérialisée :

- Pendant la durée de la présentation publique, qui comportera l'exposition de panneaux de présentation du projet, les observations sur les éléments soumis à la concertation pourront être consignées dans le registre déposé à cet effet.
- Les panneaux exposés lors de la concertation seront également disponibles sur le site Internet du Département des Bouches-du-Rhône ([www.departement13.fr](http://www.departement13.fr) puis rubrique « nos actions » « routes », puis « les projets d'aménagement »). Un registre numérique permettra aux internautes de consigner leurs observations. Elles pourront également être adressées par mail à l'adresse suivante : [routes@departement13.fr](mailto:routes@departement13.fr)